



Nestlé

Good Food, Good Life



**Invitation
à l'Assemblée générale 2019
de Nestlé S.A.**

**152^e Assemblée générale ordinaire
Jeudi 11 avril 2019 à 14h30
à Beaulieu Lausanne,
Avenue des Bergières 10,
1004 Lausanne, Suisse**

Table des matières

Lettre du Président	3
Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration	7
Cartes d'entrée, procurations, documentation, information	15

Lettre du Président

Chères Actionnaires, Chers Actionnaires,

Dans un environnement en évolution rapide, l'une des clés du succès de Nestlé a été notre capacité continue de concilier continuité et changement. Ceci a requis une stratégie claire, de la discipline et des mesures décisives pour créer de la valeur durable à long terme. Nous poursuivons notre chemin de Nutrition, Santé et Bien-être, tout en restant fidèles à notre raison d'être – améliorer la qualité de vie et contribuer à un avenir plus sain – et à nos valeurs, qui sont ancrées dans le respect. Nous évoluons sans cesse en adaptant notre portefeuille pour répondre à la demande changeante des consommateurs, en repoussant les limites de la science, en accélérant l'innovation et en augmentant agilité et efficacité dans toute l'entreprise.

L'année dernière, le Conseil d'administration et la direction ont poursuivi le déploiement du modèle de création de valeur durable de Nestlé avec le résultat d'une croissance améliorée du chiffre d'affaires et du bénéfice, ainsi que de la rentabilité du capital investi. Nous réalisons cela de manière responsable à l'égard de toutes les parties prenantes. Nous avons pris des mesures décisives pour affûter l'objectif stratégique sur l'alimentation, les boissons et les produits de santé nutritionnels afin de progresser dans notre stratégie de Nutrition, Santé et Bien-être. Nous avons continué de faire évoluer notre portefeuille vers des activités attrayantes, à forte croissance et à marge élevée en procédant à des investissements et acquisitions ciblés, et des cessions sélectives. L'innovation rapide et l'accent sur la mise sur le marché plus accélérée des produits ont été des aspects fondamentaux de notre programme de croissance. Ces efforts continuent de créer de la valeur substantielle et, au cours des dix dernières années, Nestlé a reversé plus de CHF 100 milliards aux actionnaires sous forme de rachat d'actions et de dividendes.

Le dialogue avec nos actionnaires lors de nos tournées de présentation, réunions avec les investisseurs et conférences d'analystes a renforcé l'accent mis sur nos priorités fondamentales et notre vision stratégique. Notre engagement avec les actionnaires inclut également les Tables rondes du Président et des réunions bilatérales organisées l'an passé à Hong Kong, Francfort, Paris, Zurich, Londres, New York, Boston et Tokyo. Le Conseil d'administration et la direction continueront à se tenir à l'écoute et à recueillir les commentaires pour veiller à ce que nous agissions dans le meilleur intérêt de nos actionnaires.

L'engagement de notre Conseil d'administration de créer de la valeur durable comprend également l'effort continu de façonner un Conseil d'administration hautement expérimenté et diversifié qui pourra superviser de manière efficace la conduite de notre Société en tant que véritable organisation globale. Depuis 2015, nous avons renforcé le Conseil d'administration en désignant sept nouveaux membres indépendants au bénéfice d'une expérience et d'une expertise uniques qui sont directement pertinentes pour Nestlé. Cette année, nous avons poursuivi notre approche à long terme du renouvellement des membres du Conseil et de la planification de succession pour assurer au sein du Conseil un bon équilibre d'expériences, de compétences et d'expertises variées permettant de comprendre la dynamique

et le contexte de nos affaires et de mener une stratégie gagnante créant de la valeur pour nos actionnaires et les autres parties prenantes.

Cette prochaine Assemblée générale ordinaire sera pour nous l'occasion d'adresser nos plus sincères remerciements à deux membres du Conseil d'administration qui ne se représenteront pas pour un nouveau mandat en raison de la limite d'âge:

Jean-Pierre Roth quittera le Conseil d'administration après neuf ans de services hautement appréciés rendus à Nestlé. Il a siégé au Comité de rémunération du Conseil et a fait bénéficier la Société de son expertise financière dans le cadre des revues de l'Asset & Liability Management effectuées par le Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise.

Ruth K. Oniang'ó ne se représentera pas non plus après quatre ans de très précieux services. Elle a apporté au Conseil ses connaissances d'experte mondiale en nutrition et les perspectives sociales et politiques des pays en développement.

Le Conseil d'administration tient à exprimer toute sa gratitude à M. Roth et à Mme Oniang'ó pour leur dévouement au service de la Société.

Nous vous proposerons de réélire le Président et tous les autres membres du Conseil pour des mandats d'un an. Conformément à notre pratique de gouvernance, chaque candidat est présenté sur notre site internet et les nouveaux candidats le seront également lors de l'Assemblée générale.

A titre personnel, je serai honoré d'être à nouveau Président du Conseil d'administration si je suis réélu.

Notre Vice-Président, M. Henri de Castries, restera Lead Independent Director et Président du Comité de nomination et de durabilité s'il est réélu.

Cette année, nous vous proposons d'élire deux nouveaux membres au Conseil d'administration:

M. Dick Boer est l'ancien Président et CEO d'Ahold Delhaize N.V., un des plus grands groupes de distribution de produits alimentaires au monde, ainsi qu'un leader aussi bien dans les supermarchés que dans le commerce en ligne. M. Boer fera bénéficier le Conseil de sa vaste expérience internationale dans le secteur des biens de consommation à rotation rapide, après avoir conçu et remodelé, avec succès, la stratégie de son entreprise en réponse aux changements liés à la technologie et au commerce en ligne.

M. Dinesh Paliwal est le Président et CEO de Harman International Industries Inc., une filiale indépendante de Samsung Electronics Co., Ltd. M. Paliwal amène une grande expertise des produits et solutions numériques pour les marchés de l'électronique automobile,

grand public et professionnels, et il enrichira les connaissances du Conseil en matière de technologies en plein essor, telles que l'intelligence artificielle, les modèles d'affaires numériques et le cloud computing.

Nous proposerons également d'élire les membres du Comité de rémunération. Nous vous soumettrons notamment la candidature de Pablo Isla qui, si vous l'élevez, intégrera le Comité après le départ de M. Roth. Comme toujours, vous aurez aussi l'occasion d'approuver les budgets de rémunération proposés pour le Conseil d'administration et la Direction du Groupe et de vous prononcer sur le Rapport de rémunération 2018.

Nous restons engagés, conformément à nos statuts, à aspirer à la création de valeur durable à long terme pour nos actionnaires ainsi que pour nos autres parties prenantes à travers notre approche de création de valeur partagée. En 2018, Nestlé a de nouveau été reconnue, entre autres, comme leader de son secteur dans le Dow Jones Sustainability Index et s'est vue décerner le prix de la Meilleure Gouvernance d'Entreprise en Europe par le magazine Ethical Boardroom.

Nous sommes confiants que notre solide équipe de direction et nos 308000 collaborateurs dans le monde entier sauront assurer l'exécution de l'orientation stratégique à long terme de la Société définie par le Conseil d'administration. Nous vous remercions de la confiance que vous continuez de nous témoigner.

Je me réjouis d'ores et déjà de vous voir à Lausanne le 11 avril 2019.

Avec mes meilleures salutations,



Paul Bulcke
Président du Conseil d'administration

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1 Rapport de gestion 2018

1.1 Rapport annuel, comptes de Nestlé S.A. et comptes consolidés du groupe Nestlé pour l'exercice 2018; rapports de l'organe de révision

Proposition

Approbation du Rapport annuel, des comptes de Nestlé S.A. et des comptes consolidés du groupe Nestlé pour l'exercice 2018

1.2 Vote consultatif sur le Rapport de rémunération 2018

Proposition

Acceptation du Rapport de rémunération 2018 (vote consultatif)

Explications

Conformément aux statuts de Nestlé S.A., le Conseil d'administration soumet le Rapport de rémunération 2018 à un vote consultatif des actionnaires. Le Rapport de rémunération fait partie du Rapport sur le Gouvernement d'entreprise inclus dans le Rapport de gestion. Il est disponible sur internet (www.nestle.com/investors/publications) ou auprès du Bureau des actions à Cham.

2 Décharge au Conseil d'administration et à la Direction

Proposition

Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction pour l'exercice 2018

3 Emploi du bénéfice résultant du bilan de Nestlé S.A.

Proposition

Bénéfice résultant du bilan

Report de l'exercice 2017	CHF	6 479 867 098
Bénéfice de l'exercice 2018	CHF	12 267 820 563
	CHF	<u>18 747 687 661</u>

Emploi proposé

Dividende pour 2018, CHF 2.45 par action sur 2 984 258 341 actions ¹	CHF	<u>7 311 432 935</u>
Solde à reporter à nouveau	CHF	<u>11 436 254 726</u>

1 En fonction du nombre d'actions émises à la date déterminante pour le versement du dividende (12 avril 2019). Aucun dividende n'est versé sur les actions propres détenues par le groupe Nestlé; le montant respectif sera attribué à la réserve spéciale.

Dans la mesure où la proposition du Conseil d'administration est approuvée, le dividende brut sera de CHF 2.45 par action, soit un montant net de CHF 1.5925 par action après paiement de l'impôt fédéral suisse anticipé de 35%. Le dernier jour de négoce avec droit au dividende est le 12 avril 2019. Les actions seront négociées ex-dividende dès le 15 avril 2019. Le dividende net sera versé à partir du 17 avril 2019.

4 Elections

4.1 Réélection du Président et des membres du Conseil d'administration

Proposition

Réélections individuelles de M. Paul Bulcke comme membre et Président du Conseil d'administration, et de MM. Ulf Mark Schneider, Henri de Castries, Beat W. Hess, Renato Fassbind, Mmes Ann M. Veneman et Eva Cheng, M. Patrick Aebischer, Mme Ursula M. Burns, MM. Kasper Rorsted et Pablo Isla ainsi que Mme Kimberly A. Ross comme membres du Conseil d'administration (chacun pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

Explications

Lors de l'Assemblée générale ordinaire 2018, les actionnaires ont élu le Président et tous les membres du Conseil d'administration pour un mandat d'un an conformément aux statuts. Leurs mandats vont ainsi arriver à échéance à la fin de l'Assemblée générale du 11 avril 2019.

M. Jean-Pierre Roth et Mme Ruth K. Oniang'o, ayant atteint l'âge limite pour siéger au Conseil d'administration de Nestlé, ne se présentent pas pour une nouvelle réélection. Ayant rejoint le Conseil d'administration en 2010, M. Roth a servi la Société en tant que membre du Comité de rémunération depuis 2012. Mme Oniang'o est membre du Conseil d'administration depuis 2015.

Le Conseil d'administration tient à exprimer sa sincère reconnaissance à M. Roth et Mme Oniang'o pour leurs services hautement appréciés pendant toutes ces années.

Conformément aux statuts de Nestlé, le Conseil d'administration propose la réélection individuelle de chacun des administrateurs mentionnés ci-après, lesquels ont rendu de précieux services à la Société comme membres du Conseil d'administration:

- 4.1.1 M. Paul Bulcke, citoyen belge et suisse, né en 1954, Président du Conseil d'administration, Président du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise et membre du Comité de nomination et de durabilité. M. Bulcke a été Administrateur délégué de Nestlé S.A. de 2008 à 2016. En tant que représentant de Nestlé S.A., il est Vice-Président de L'Oréal S.A., France. M. Bulcke est aussi membre du Conseil d'administration de Roche Holding SA, Suisse. Le Conseil propose de réélire M. Bulcke en tant que membre ainsi que Président du Conseil d'administration en un seul vote.
- 4.1.2 M. Ulf Mark Schneider, citoyen allemand et américain, né en 1965, Administrateur délégué (CEO) de Nestlé S.A., membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise. M. Schneider a été le CEO de Fresenius Group de 2003 jusqu'en juin 2016.
- 4.1.3 M. Henri de Castries, citoyen français, né en 1954, Vice-Président et Lead Independent Director, Président du Comité de nomination et de durabilité, membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise et du Comité de contrôle. M. de Castries a été Président Directeur Général d'AXA, France, jusqu'en septembre 2016. Il est membre du Conseil d'administration de HSBC Holdings plc, Royaume-Uni.
- 4.1.4 M. Beat W. Hess, citoyen suisse, né en 1949, Président du Comité de rémunération et membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise. M. Hess est Président de LafargeHolcim S.A., Suisse, et Vice-Président de Sonova Holding SA, Suisse.
- 4.1.5 M. Renato Fassbind, citoyen suisse, né en 1955, Président du Comité de contrôle et membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise. M. Fassbind est Vice-Président du Conseil d'administration de Swiss Re SA et membre du Conseil d'administration de Kühne + Nagel International S.A., les deux en Suisse.
- 4.1.6 Mme Ann M. Veneman, citoyenne américaine, née en 1949, membre du Comité de nomination et de durabilité. Mme Veneman est membre des Conseils du Global Health Innovative Technology Fund et de la Clinton Health Access Initiative, les deux aux Etats-Unis.
- 4.1.7 Mme Eva Cheng, citoyenne chinoise, née en 1952, membre du Comité de nomination et de durabilité et du Comité de contrôle. Mme Cheng est membre du Conseil d'administration de Trinity Limited et de Haier Electronics Group Co. Ltd., les deux à Hong Kong, Chine, ainsi que d'Amcor Ltd., Australie.

- 4.1.8 M. Patrick Aebischer, citoyen suisse, né en 1954, membre du Comité de rémunération. Il est le Président émérite de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL). M. Aebischer est membre du Conseil d'administration de Logitech International S.A. et de Lonza Group SA, ainsi que le Président du Conseil d'administration de Novartis Bioventures SA, toutes en Suisse.
- 4.1.9 Mme Ursula M. Burns, citoyenne américaine, née en 1958, membre du Comité de rémunération. Elle a été Présidente du Conseil d'administration de Xerox Corporation de 2010 à 2017 et CEO de 2009 à 2016. Elle est Présidente et CEO de VEON Ltd, dont le siège se trouve aux Pays-Bas, et membre du Conseil d'administration d'Exxon Mobil Corporation et d'Uber Technologies Inc., les deux aux Etats-Unis. Mme Burns fournit aussi des conseils de leadership à des organisations variées communautaires, pédagogiques et sans but lucratif.
- 4.1.10 M. Kasper Rorsted, citoyen danois, né en 1962, est le CEO d'adidas en Allemagne et a été le CEO de Henkel de 2008 à 2016. Avant de rejoindre Henkel en tant que Senior Vice President en 2005 et d'être nommé membre de la Direction générale en 2007, M. Rorsted a occupé des rôles exécutifs supérieurs auprès de sociétés de technologie, dont Hewlett-Packard, Compaq et Oracle. Il est membre du Conseil de surveillance de Bertelsmann, Allemagne.
- 4.1.11 M. Pablo Isla, citoyen espagnol, né en 1964, est le CEO et Président d'Inditex, un des plus grands détaillants de mode au monde détenant des marques comme Zara. Il est l'ancien Co-Président exécutif d'Altadis et était le Secrétaire Général et membre exécutif de Banco Popular, Espagne.
- 4.1.12 Mme Kimberly A. Ross, citoyenne américaine, née en 1965, membre du Comité de contrôle. Elle est l'ancienne directrice financière de Baker Hughes, une société de services industriels globaux basée aux Etats-Unis. Elle était directrice financière d'Avon Products entre 2011 et 2014, et de Royal Ahold de 2007 à 2011. Avant de rejoindre Royal Ahold en 2001, Mme Ross a occupé diverses fonctions de management chez Ernst & Young Global Ltd, Etats-Unis, et Joseph E. Seagram & Sons Inc. après avoir commencé sa carrière dans la finance auprès d'Anchor Glass Container Corporation. Elle est membre non-exécutif des Conseils d'administration de Chubb Limited et de PQ Corporation, Etats-Unis.

Pour plus de détails sur les candidats et leurs qualifications, veuillez vous référer à leur biographie dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise 2018 ou sur notre site internet (www.nestle.com/investors/corporate-governance/management/boardofdirectors).

4.2 Elections au Conseil d'administration

Proposition

Elections individuelles de MM. Dick Boer et Dinesh Paliwal en tant que membres du Conseil d'administration (chacun pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

Explications

Le Conseil d'administration propose l'élection des candidats ci-après, en tant que membres du Conseil d'administration:

- 4.2.1 Dick Boer, citoyen néerlandais, né en 1957, a été Président et CEO d'Ahold Delhaize N.V., l'un des plus grands groupes de distribution de produits alimentaires au monde, un leader aussi bien dans les supermarchés que dans le commerce en ligne, jusqu'à sa retraite en 2018. Avant la fusion d'Ahold et de Delhaize en 2016, il a été Président et CEO d'Ahold. Auparavant, il a assumé les fonctions de Chief Operating Officer d'Ahold Europe à partir de 2006. Il est devenu Président et CEO d'Albert Heijn en 2000 et CEO d'Ahold République tchèque en 1998. Avant de rejoindre Ahold, il a travaillé pendant plus de 17 ans dans le commerce de détail chez SHV Holding N.V. et Unigro N.V. Il a en outre été membre et Co-Président du Consumer Goods Forum. M. Boer possède un diplôme en économie d'entreprise et un post-grade exécutif de l'IBO Business School. Par ailleurs, il est Président du Comité consultatif de G-Star RAW, une société de commerce de détail de mode, et Président du Rijksmuseum Fonds, ainsi que membre du Conseil de surveillance du Royal Concertgebouw aux Pays-Bas. Le Conseil d'administration estime qu'en tant qu'ancien Président et CEO avec une vaste expérience du commerce de détail et du numérique M. Boer renforcera l'expertise actuelle du Conseil en matière des biens de consommation à rotation rapide.
- 4.2.2 Dinesh Paliwal, citoyen américain titulaire de l'Overseas Citizenship of India, né en 1957, est Président et CEO de Harman International Industries Inc., une filiale indépendante de Samsung Electronics Co., Ltd. Il a été Président et CEO de Harman International (société cotée en bourse) de 2007 à 2017, date à laquelle Samsung a fait l'acquisition de la société. Avant de rejoindre Harman International en 2007, il a été Président Global Markets and Technology d'ABB Ltd. Pendant les 22 années passées chez ABB, il a occupé divers postes de direction dans plusieurs pays. Il est titulaire d'un master en ingénierie de l'Indian Institute of Technology (IIT) de Roorkee, ainsi que d'un Master en sciences appliquées et ingénierie et d'un MBA de la Miami University d'Oxford, Ohio. M. Paliwal est par ailleurs membre non-exécutif du Conseil d'administration de Bristol-Myers Squibb, Etats-Unis, et membre du Conseil d'administration de Raytheon Company, Etats-Unis. Il est également membre de la Business Roundtable, Wash-

ington, D.C., et du Conseil d'administration de l'U.S.-India Business Council (USIBC). Le Conseil d'administration estime qu'en tant qu'entrepreneur ayant une vaste expérience en produits et solutions numériques des marchés électroniques de l'automobile, grand public et professionnels, M. Paliwal enrichira les connaissances du Conseil dans le domaine des technologies en plein essor, telles que l'intelligence artificielle, les modèles d'affaires numériques et le cloud computing.

Pour plus de détails sur les candidats, leurs qualifications et leurs mandats actuels, veuillez vous référer à leur biographie sur notre site internet (www.nestle.com/investors/corporate-governance/annualgeneralmeeting).

4.3 Elections des membres du Comité de rémunération

Proposition

Elections individuelles de MM. Beat W. Hess, Patrick Aebischer, Mme Ursula M. Burns et M. Pablo Isla en tant que membres du Comité de rémunération (chacun pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

Explications

Le Conseil d'administration propose l'élection individuelle des candidats ci-dessous, pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante. S'il est élu, M. Beat W. Hess sera nommé Président du Comité de rémunération.

4.3.1 M. Beat W. Hess

4.3.2 M. Patrick Aebischer

4.3.3 Mme Ursula M. Burns

4.3.4 M. Pablo Isla

4.4 Election de l'organe de révision

(Comptes de Nestlé S.A. et comptes consolidés du groupe Nestlé 2019)

Proposition

Réélection de KPMG SA, succursale de Genève, en tant qu'organe de révision (pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

4.5 Election du Représentant indépendant

Proposition

Réélection de Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires, case postale 736, 1701 Fribourg, Suisse, en tant que Représentant indépendant (pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

Explications

Conformément aux statuts de Nestlé, le Conseil d'administration propose la réélection de l'Etude Hartmann Dreyer en tant que Représentant indépendant.

5 Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe

Conformément aux statuts de Nestlé, le Conseil d'administration soumet la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe à l'approbation des actionnaires.

5.1 Rémunération du Conseil d'administration

Proposition

Approbation, de manière prospective, pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2019 à l'Assemblée générale ordinaire 2020, d'une rémunération totale pour les 13 membres non-exécutifs du Conseil d'administration (y compris le Président, mais non compris l'Administrateur délégué) de CHF 10 millions, dont environ CHF 4 millions en espèces, CHF 5.5 millions en actions Nestlé S.A. bloquées pendant 3 ans (escomptées de 16% pour tenir compte de la période de blocage de 3 ans) et CHF 0,5 million au titre de cotisations de sécurité sociale et autres honoraires.

Explications

Veillez vous référer au Rapport du Conseil d'administration concernant les propositions de rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe ci-joint.

5.2 Rémunération de la Direction du Groupe

Proposition

Approbation, de manière prospective, pour la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, d'une rémunération totale maximale pour les 12 membres de la Direction du Groupe, y compris l'Administrateur délégué, de CHF 55 millions, dont environ CHF 14 millions à titre de salaire de base, CHF 19 millions pour le bonus à court terme (calculé sur la base d'une réalisation maximale de tous les objectifs, tenant compte dans le cas de l'Administrateur délégué d'un escompte de 16% sur les 50% qui lui sont versés en actions Nestlé S.A. bloquées), CHF 14 millions pour les plans de participation à long terme (sur la base de la juste valeur au moment de l'attribution), CHF 4 millions pour les futures prestations de prévoyance et CHF 4 millions pour les cotisations de sécurité sociale, indemnités diverses et dépenses imprévues.

Explications

Veillez vous référer au Rapport du Conseil d'administration concernant les propositions de rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe ci-joint.

6 Réduction du capital

Proposition

- Réduction du capital-actions de CHF 306 300 000 d'un montant de CHF 8 700 000 à CHF 297 600 000 par destruction de 87 000 000 actions propres rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions;
- Constatation du résultat du rapport de l'organe de révision qui confirme que les prétentions des créanciers sont entièrement couvertes nonobstant la réduction de capital;
- Modification de l'article 3 des statuts comme suit:
"Article 3 Capital-actions
Le capital-actions de Nestlé est de CHF 297 600 000 (deux cent quatre-vingt-dix-sept millions six cent mille francs suisses) divisé en 2 976 000 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.10 chacune, entièrement libérées."

Explications

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver la destruction de 87 000 000 actions propres rachetées jusqu'au 5 février 2019 dans le cadre du programme de rachat d'actions Nestlé S.A. en cours d'une valeur jusqu'à CHF 20 milliards, qui a été lancé le 4 juillet 2017 sur une deuxième ligne de négoce de SIX Swiss Exchange. Le capital-actions figurant à l'article 3 des statuts doit être réduit compte tenu de la destruction des 87 000 000 actions susmentionnées.

Dans son rapport de révision à l'attention de l'Assemblée générale, l'organe de révision KPMG SA a confirmé que les prétentions des créanciers sont entièrement couvertes nonobstant la réduction du capital.

La réduction du capital par destruction d'actions ne peut être accomplie qu'après la publication de trois avis aux créanciers conformément à l'art. 733 du Code des obligations. Ces avis aux créanciers seront publiés après l'Assemblée générale ordinaire 2019 dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce. Après l'expiration du délai d'attente de deux mois requis par la loi, la réduction du capital-actions pourra être réalisée et inscrite par le Conseil d'administration au Registre du Commerce.

Cartes d'entrée, procurations, documentation, information

Cartes d'entrée

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 4 avril 2019 à 12h00 (HAEC) pourront exercer leur droit de vote. L'enregistrement des actions afin de déterminer le droit de vote n'a pas d'effet sur la négociabilité des actions en question.

Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 21 mars 2019 recevront automatiquement une invitation à l'Assemblée générale. Ils peuvent commander une carte d'entrée pour eux-mêmes ou pour un représentant individuel au moyen du Bulletin-réponse, lequel doit être renvoyé au Bureau des actions jusqu'au 4 avril 2019.

Les actionnaires dont l'inscription au registre des actions avec droit de vote est effectuée à partir du 22 mars 2019 et qui souhaitent assister à l'Assemblée générale sont priés de s'adresser au Bureau des actions. Seuls les actionnaires ou leurs représentants dûment autorisés pourront assister à l'Assemblée générale.

Procuration au Représentant indépendant

Si vous souhaitez que vos droits de vote soient exercés par le Représentant indépendant Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires, veuillez utiliser le Bulletin-réponse en précisant vos instructions de vote au verso de celui-ci et l'envoyer au Bureau des actions ou directement au Représentant indépendant en utilisant l'enveloppe ci-jointe, jusqu'au 4 avril 2019. Alternativement, vous avez la possibilité de donner des instructions de vote au Représentant indépendant par voie électronique en accédant à la plateforme électronique des actionnaires «GVMANAGER Online» via www.gvmanager.ch/nestle et en entrant votre code d'accès personnel ou en utilisant le code QR fourni dans la lettre d'accompagnement.

Documentation

Veuillez trouver en annexe le résumé du Rapport de gestion 2018 avec un aperçu des résultats financiers réalisés tant par Nestlé S.A. que par le groupe Nestlé au cours de l'année 2018. Pour des informations plus détaillées sur les résultats financiers et sur les secteurs d'activité de notre entreprise, nous vous invitons à commander le Rapport de gestion 2018 complet (qui inclut le Rapport sur le Gouvernement d'entreprise et le Rapport de rémunération 2018) en cochant la case correspondante sur le Bulletin-réponse. À l'aide du même document, vous pouvez pré-commander le rapport semestriel janvier-juin 2019 qui paraîtra au mois de juillet 2019. Ces documents sont aussi à votre disposition sur notre site internet (www.nestle.com/investors/publications). De plus, le Rapport de gestion 2018 sera disponible pour consultation par les actionnaires au siège social de Nestlé S.A. sis Avenue Nestlé 55, 1800 Vevey, Suisse.

Nous vous prions d'adresser toute correspondance concernant l'Assemblée générale ordinaire au Bureau des actions de Nestlé S.A., case postale 665, 6330 Cham, Suisse, téléphone +41 41 785 20 20, télécopie +41 41 785 20 24 ou courriel shareregister@nestle.com.

Information

Toutes les informations destinées aux actionnaires sont sur www.nestle.com/investors.

